



1 chemin Saint-Célerin
BP 47
27110 Le Neubourg
Tél. 02 32 34 04 41
contact@paysduneubourg.fr
www.paysduneubourg.fr

Mesdames, Messieurs les Conseillers Communautaires

24 MARS 2021

Nos réf. : JPL / FP / MAM

Affaire suivie par : *Marie-Ange MONNEAU, assistante de direction*
02 32 24 80 96 - marie-ange.monneau@paysduneubourg.fr

Objet : INVITATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires,

Compte tenu de l'aggravation actuelle de la situation sanitaire sur notre territoire, le Bureau communautaire a décidé lors de la séance du 22 courant que la prochaine réunion du conseil communautaire se tiendrait le :

Mardi 30 mars 2021 à 20 h
en DISTANCIÉL

Merci de vous connecter à partir de **19 h 30** afin de vérifier l'absence de difficultés techniques.

MODALITES PRATIQUES D'ACCES AUX DOCUMENTS DE TRAVAIL :

Le lien ci-dessous vous permettra d'accéder aux différents documents de ce conseil (ordre du jour, projets de délibérations et annexes, compte rendu du CC du 08.02.21, relevé des décisions Président et Bureau, pouvoir) :

<https://www.paysduneubourg.fr/documents-a-telecharger-conseil-communautaire/>

Par ailleurs, un dossier papier vous sera également transmis par courrier.

MODALITES PRATIQUES D'ACCES A LA SEANCE :

➤ En VISIO-CONFERENCE :

Lien d'accès :

<https://paysduneubourg.webex.com/paysduneubourg/j.php?MTID=m74ca3eba0bb22cb58def92cf3eaac89d>

➤ En AUDIO :

En cas de difficultés de connexion, vous pouvez accéder à la séance via un téléphone en composant le : 01.85.14.88.35 - Code d'accès : 181 392 1403.

MERCI - AUTANT QUE POSSIBLE – DE PRIVILEGIER L'ACCES EN VISIO-CONFERENCE.

A toutes fins utiles, je vous rappelle que l'état d'urgence sanitaire prévoit des modalités assouplies de fonctionnement du conseil, notamment en abaissant le quorum au tiers des conseillers en exercice présents ou représentés, ainsi qu'en autorisant les conseillers présents à disposer de deux pouvoirs.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, ainsi que Monsieur Franck PERRAUDIN, notre directeur général des services, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE

